

démographie et destin des sous-populations

Colloque de Liège (21-23 septembre 1981)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

LES POLITIQUES ET LES SOUS-POPULATIONS

Jacques HENRIPIN

(Université de Montréal, Canada)

Si, comme on l'a vu, la définition d'une sous-population n'est pas simple, celle des politiques en matière de population ne l'est pas davantage. Les organisateurs du colloque avaient fixé quelques jalons : "ensemble d'individus et de familles entretenant un sentiment d'appartenance durable à leur groupe et, le plus fréquemment, un désir de survie collective". Des six communications de cette séance, quatre respectent d'emblée cette définition ; les deux autres traitent de groupes humains bien identifiés, mais dont on peut se demander s'ils ont un désir de survivre dans l'état qui les définit.

Mais rien ne nous guidait quant à l'interprétation du mot "politiques". Déjà, l'expression "politiques démographiques" donne lieu à des conceptions fort diverses. Que dire alors, si l'on supprime le mot "démographiques" ? Fort heureusement, malgré la variété des définitions formelles, la plupart des auteurs — ceux de notre séance comme ceux qui ont écrit sur ces questions — finissent par retrouver des thèmes la plupart du temps communs.

A l'origine de toute politique de population, on trouve la perception d'une situation à corriger. Les six études qui nous sont présentées contiennent toutes cet élément. On peut y déceler deux grandes catégories de problèmes :

a) Problèmes de persistance, d'affermissement d'une majorité ou d'une minorité, d'abord. Il s'agit pour un sous-groupe de vaincre le temps, selon l'expression de Réjean Lachapelle. Une majorité peut voir sa position dominante menacée : juifs d'Israël (H. Muhsam) et francophones du Québec (M. Amyot). Ou bien une minorité substantielle peut craindre de perdre le poids démographique nécessaire à son influence politique ou à sa simple survivance : chrétiens du Liban (F. Farah) et Indiens du Québec (J.-A. Fernandez).

b) Problèmes d'intégration, aussi, où le désir de survie collective est moins évident, mais qui concernent des personnes ayant des caractéristiques communes évidentes et durables : insertion des étrangers à la vie nationale en Suisse (H. Heinzmann) et marginalisation des plus démunis au Brésil (T.-L. de Guertechin).

Il y a là une variété intéressante de problèmes. Certains résultent de décisions, voire de politiques, délibérées ; d'autre ont surgi à la suite de l'enchevêtrement de facteurs historiques multiples.

La correction des situations indésirables — réalisées, pressenties ou prévues — appelle l'établissement d'objectifs. Ces derniers ne sont pas toujours clairs et incontestés, tant s'en faut, et l'on pourra le constater de nouveau dans les communications. Ils sont parfois hors d'atteinte et dans tous les cas, on perçoit ou on devine des oppositions.

On connaît le caractère délicat, pour ne pas dire explosif, des politiques de population. Aussi, ne faut-il pas s'étonner que la plupart du temps, on en reste à l'exposé des problèmes et à l'évocation d'objectifs souhaités. Quant aux mesures précises mises en place pour atteindre ces objectifs, on doit rester la plupart du temps sur sa faim, la plupart des gouvernants ou des scientifiques n'osant pas s'aventurer jusque-là, sauf exception. Mais nous aurons la chance d'examiner deux politiques déjà mises en place avec tout leur appareil d'application. En outre, dans deux autres communications, les auteurs ont exploré les principaux moyens d'intervention qu'on peut envisager. Dans ce domaine, voilà un score remarquable.